

Membres	23
En exercice :	
Présents :	15
Absents :	8
Votants :	15
Pour :	14
Contre :	0
Abstention :	1

DE000050.10-2023
République Française
Département de l'Isère

Envoyé en préfecture le 25/10/2023
Reçu en préfecture le 25/10/2023
Publié le
ID : 038-200063964-20231024-DE000050_10-DE



Commune de Arandon-Passins

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois le 24 octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de **Mme SANDRIN Maria, élue Maire**.
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 octobre 2023

Présent(e)s : Mesdames, Messieurs : Maria SANDRIN, Vincent LIENARD, Véronique GROS Alexia FARGE, Grégory PINET, Dominique SOLANO, Guillaume LIAUZUN, Muriel RADIX, Bruno GENEVAY, Sylvain JUPPET, Alexandre BOITTIAUX, Sylvie MONTERO, Michel HANNI, Jean Paul COTTIER, Sophie DE ARAUJO.

Absents excusés : Mesdames, Messieurs : Fabienne DUPUY (pouvoir à A. BOITTIAUX), Marilyn SERRANO (pouvoir à G. PINET), Chloé VIAL (pouvoir à G. LIAUZUN).

Absents : Mesdames, Messieurs : Cédric THIEVANAZ, Aurélie BENEDETTO, Pamela D'URBANO, Dimitri CASTELAND, Sylvain LONGUET (démissionnaire).

Mme Véronique GROS a été élue secrétaire de séance

OBJET : SUBVENTIONS – ATTRIBUTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mme le Maire, M Alexandre BOITTIAUX et Jean Paul COTTIER ne prennent pas part au vote,

Madame le Maire informe l'assemblée, que la Commission Municipale a réuni toutes les Associations le 16 octobre dernier afin de faire le point sur le fonctionnement et les besoins des Associations

Après l'étude faite par la Commission Municipale en charge des Associations et, sa proposition d'attribution, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'octroyer les subventions aux Associations selon la répartition suivante :

	MONTANT	
	2022	2023
ASSOCIATIONS COMMUNALES		
ACCA ARANDON	700	600
ACCA ST HUBERT PASSINS	400	600
ARANDON PASSINS SPORT BOULES	250	0
CHOCOLADORE	100	0
CLUB DIAMANT	200	300
COMITE DES FETES	1100	2 500 *
CONCERT DANS LE PRE	150	0
FNACA	300	300
IL ÉTAIT UNE FOIS ARANDON PASSINS	150	400
L'ART EN SCENE	100	0
PETANQUE LOISIR ARANDON PASSINS	550	350
RETRAITE ET LOISIRS	350	400
SOU DES ECOLES	900	1 100
USB (FOOT)	550	0
MICHEL MONACO FAN'S	50	0
SOUVENIR Français	200	200
ASSOCIATIONS HORS COMMUNE		
ASSOCIATION ISA	100	100

KARATE MORESTEL		100	Envoyé en préfecture le 25/10/2023	
AMICAL DES DONNEURS DE SANG		100	Reçu en préfecture le 25/10/2023	
PLAISIR DE LIRE VEZERONCE (PRIMAIRE)		500	Publié le 150	S ² LOW
BIBLIOTHEQUE CREYS (MATERNELLE)		150	100	

ID : 038-200063964-20231024-DE000050_10-DE

* la Commission Vie Associative a acté une subvention exceptionnelle de 1 500€ au Comité des Fêtes dans le but de financer le feu d'artifice de cet été.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 14 voix pour, 0 contre et 1 abstention

VOTE pour l'année 2023, les subventions aux Associations telles que définies ci-dessus

PRECISE que les montants correspondants sont inscrits au chapitre 65 du Budget Primitif 2023

AUTORISE Madame le Maire à pendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
SANDRIN Maria

